



**ASSOUPLISSEMENT DES REGLES
D'ORGANISATION DES VISITES/SORTIES EN
FAMILLE
A L'EHPAD / USLD / FAH**

Référence :
Date : 25/05/2021
Version : 7
Page 1 sur 2

PREAMBULE :

En lien avec les mesures progressives de déconfinement national et de l'évolution des recommandations, les établissements du Secteur Médico-social du CHD Vendée vont faire évoluer leurs mesures de prévention du COVID19 à compter du **1 juin 2021**.

Un principe de confiance quant au strict respect des règles définies anime donc le présent règlement.

A compter du 1^{er} juin 2021 : visite en chambre sans rendez-vous préalable

Règles sanitaire :

- Les visiteurs sont invités à procéder à un dépistage par **test RT-PCR 72 heures avant la visite**, ou à défaut par test antigénique le jour de la visite en pharmacie de ville.
- Le port du **masque chirurgical** est obligatoire : le masque n'est pas fourni. Pensez à vous en équiper ;
- Lavage des mains à la solution hydro-alcoolique : à l'entrée dans structure, et à l'arrivée sur le lieu de visite
- Il est demandé de respecter le circuit identifié par la structure ;
- Le visiteur évitera autant que faire se peut **de toucher les objets, murs et rampes, poignées de porte, sur son chemin** ;
- Les lieux collectifs fréquentés par les résidents ne doivent être utilisés par les visiteurs (salons, salle à manger, hall) ;
- Le partage de repas et/ou boisson entre le résident et le visiteur n'est pas autorisé ;
- Il est demandé de **limiter les visites à un résident à la fois** (exception pour les couples de résidents) ;
- Compléter le **Registre spécifique des visites** à chaque passage : (permet le tracing dans l'hypothèse où un cas serait détecté dans l'établissement).

Organisation des visites : organisées en chambre sans RDV

- o *l'établissement sera ouvert de :*
 - o *EHPAD et FAH : 10h30 à 20h du lundi au dimanche*
 - o *USLD : 11h30-20h du lundi au dimanche*
- o *les visites resteront limitées à 2 personnes en même temps, mais sans limitation de durée.*
- o *les visites des enfants de plus de 6 ans (port de masques) seront autorisées (si le port du masque n'est pas possible les rencontres peuvent se faire en extérieur) : il revient aux parents de s'assurer du bon respect des gestes barrières et en particulier du port du masque.*
- o *l'accueil se fera par l'entrée principale (sans présence d'agent d'accueil dédié)*
- o *un registre de visite sera maintenu*
- o *les espaces collectifs (salon, points boissons, ...) resteront fermés aux visiteurs.*

Vous n'aurez pas accès aux visites :

- En cas de signe(s) évocateur d'infection à coronavirus ou si vous êtes cas contact, ou si vous êtes testé positif pendant 10 jours.
- En cas de séjour hors UE ou en cas de contact avec une personne ayant séjourné à l'étranger, le visiteur doit respecter un isolement de 7 jours même en cas de test négatif.



**ASSOUPLISSEMENT DES REGLES
D'ORGANISATION DES VISITES/SORTIES EN
FAMILLE
A L'EHPAD / USLD / FAH**

Référence :
Date : 25/05/2021
Version : 7
Page 2 sur 2

Organisation des sorties en famille :

La demande de sortie doit être effectuée au préalable par la famille

L'établissement souhaite maintenir ce fonctionnement qui permet d'évaluer au retour de la sortie si des mesures de surveillance particulières sont à mettre en place pour le résident concerné (ex : réalisation d'un test PCR, ...).

Résident protégé par une vaccination complète :

Avant la sortie:

- Auto-questionnaire à compléter

Au retour :

- Pas de test RT-PCR,
- si cas contact à risque avéré
 - Test RT-PCR
 - isolement 7j (pas d'activités et de repas en collectifs)

Résident non protégé par une vaccination complète :

Avant la sortie : au cas par cas

- Informer le référent familial (tuteur)
- Auto-questionnaire à compléter

Au retour :

- Proposer un Test RT-PCR entre J 5-7
- Isolement 7j (pas d'activités et de repas en collectifs)

Le visiteur s'engage à respecter les mesures barrières et la distanciation physique.

En cas d'évolution de la situation avec découverte de cas COVID au sein de la structure, il sera mis fin à l'ouverture des visites.

Erick Bourdon
Directeur de site